

# *La Pastourelle du Val d'Allier*

## **FICHE TECHNIQUE**

### **Conditions financières :**

L'indemnité de la prestation est variable suivant l'organisation, l'éloignement du lieu du spectacle.

Nous consulter pour établir une lettre d'accord.

Cette indemnité est payable sur facture après le spectacle.

Elle comprend la participation aux frais de fonctionnement du groupe (frais divers, entretien des costumes et des instruments), les frais de transport éventuels.

### **Conditions particulières :**

#### **Accueil :**

Boissons, rafraîchissements pendant le spectacle.

Repas ou collation après la prestation suivant le cas.

Repas et hébergement suivant la durée du séjour.

Mise à disposition d'un local fermant à clé.

#### **Scène :**

Pas de sol instable ou glissant(sable, terre meuble)

Surface idéale de 100 m<sup>2</sup>

L'organisateur fournira des chaises sans accoudoirs pour les musiciens

En cas d'intempéries la prestation ne pourra se dérouler à l'extérieur(Costumes et instruments fragiles).

#### **Nombre de personnes :**

A définir avec l'organisateur

#### **Sonorisation :**

L'organisateur installera une sonorisation composée de 3 ou 4 micros.

Elle sera mise à la disposition du groupe sous la responsabilité d'un préposé.

Le groupe peut proposer son matériel (Nous consulter)